

Procès-verbal de l'Assemblée générale du CAES de l'EHESS 20 mars 2008

Convoquée à 12h30, l'Assemblée générale débute à 12h45.

Membres présents ou représentés (117membres) : Blancheteau C., Masson M., Morlot L., Haddad N., Mousset M, Barnard-Cogno C., Delteil F, Le Pape A, Green N, Guiton S, Lamarque J, Caugnon J, Gillet J, Dubois E, Raynal JC, Messaoudi A, Weyer F, Hersant Y, Le Gourvellec B, Patient MC, Agnoux N, Dutartre E, Paccaud MM, Poublan D, Friedel O, Antoine P, Bamba Ba T, Mutti Montanaro N, Grandsire S, Decker V, Vigneron S, Boghossian C, Gueraud C, Ceci C, Chane Kon S, Abud M, Vouillemet C, Marini R, Bismuth J, Djafri F, Robin L, Guarischi C, Lopez J, Gaignebet W, Pierroux G, Vuatrin C, Guéniffey P, Manent P, Lage E, Boussin D, Du Halgouet M, Cheng Y, Fouillard P, Musset A, Berque A, Le Coupé-Grainville P, Ginod L, Morier M, Carré-Na E, Campos I, Caracena C, Janicot P, Kourouma C, Mans P, Tiran N, Cousin B, Lalié M, Guerri J, Longerinas J, Rota C, Beraud C, Joffre H, Hébert JP, Schnapper L, Revel J, Kergraisse J, Leclerc B, Mélikian V, Galey JC, Rouillon N, Baruch MO, Lesieur J, Redon C, Caracena H, Marini R, Meunier R, Charrier M, Braunstein G, Baros C, Bouziane H, Beluin G, Coursier E, Briand F, Parquet A, Leconte J, Alzial P, Doron I, Bily S, Horenstein A, Finas MC, Decker C, Dia M, Juste A, Schneider S, Boffelli D, Chaufourier V, Livet B, Miquel A, Smadja M, Filoche F, Ropars F, Paniaud Sequin E, Laffeach F, Marquet MA,

L'Assemblée générale constitue son bureau :

Président : Pascal Antoine

Assesseurs : Nathalie Agnoux, Habiba Bouziane.

Ce compte rendu ne reprend pas la totalité des rapports et documents financiers cités lors de l'assemblée générale. Ils sont disponibles en intégralité sur le site web du CAES

(<http://caes.ehess.fr> rubrique vie associative)

1) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mars 2007

Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est **adopté à l'unanimité**.

2) Rapport moral de l'exercice 2006 présenté par P. Antoine, président du CAES.

Le président débute son rapport en remerciant l'assemblée de sa présence. Il met en avant la période de transition que traverse le CAES et les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de ses activités.

Le déménagement prochain de l'Ecole ne remet pas en cause l'existence du CAES mais son organisation. Deux questions majeures sont soulevées :

- Les distributeurs

Les ressources du CAES sont doubles :

- le budget initial voté par l'Ecole
- importance de l'argent issu de la gestion des distributeurs du 54 bd Raspail.

Cette année 32000€ du CA proviennent des distributeurs.

Le problème de l'entretien des machines et de leur réapprovisionnement actuellement effectué par Jeanne Lesieur, se posera lors du déménagement car elle ne suivra pas.

Plusieurs questions devront être réglées : les distributeurs suivront-ils rue du Pré ? Si oui, il faudra trouver des bénévoles qui prendront sur leur temps de travail pour assurer la maintenance et l'entretien.

Le président insiste sur l'importance du travail accompli par Jeanne et la difficulté de trouver une équivalence dans la qualité du service rendu à l'Association.

-Les activités culturelles et sportives

Ouvertes à tous les personnels MSH, CNRS, EHESS et retraités, l'organisation de celles-ci s'avèrera difficile dans le cadre d'une double localisation de l'Ecole.

Dans ce contexte, où les implanter ? Le problème des locaux se posera très rapidement.

De même, le déménagement entraînera une surcharge de travail pour les personnels, y'aura-t-il assez d'inscrits pour justifier le maintien de certaines activités ? Seront-elles toujours rentables ?

P. Antoine conclut en distinguant 2 échéances à gérer : la période transitoire qui suivra le déménagement et l'installation définitive à Aubervilliers.

3) Rapport financier (exercice 2007) présenté par Valérie Mélikian, trésorière du CAES.

V.M. commente les documents distribués à l'Assemblée, bilan et compte de résultat.

L'aide de l'Agente comptable, Viviane Bestard, a été précieuse pour l'établissement du rapport financier.

Cette année, l'utilisation d'un nouveau logiciel permet de faire apparaître l'année 2006 en référence et de comparer les postes de dépenses.

On constate une diminution apparente des charges par rapport à 2006, explicable par une manière différente de comptabiliser.

Les postes des voyages et des manifestations sont plus faibles qu'en 2006.

En effet, la Trésorière a freiné les dépenses du CAES pour pouvoir payer des charges éventuelles (coût du licenciement du personnel) liées à l'incertitude du déménagement par rapport à l'argent des distributeurs.

On note aussi que ceux-ci ayant été victimes d'effraction, une perte de gain a été observée du fait des vols eux-mêmes et de l'investissement dans la sécurisation des distributeurs.

4) Rapport des vérificateurs des comptes (Marie Madeleine Paccaud et Chantal Blancheteau) présenté par MM Paccaud.

Etant donné la fiabilité des gestions précédentes, le nombre des dossiers étudiés a été réduit.

Un contrôle exhaustif a été réalisé sur des dossiers « tests » :

- vérification de la balance comptable

- exactitude du solde du compte bancaire

- vérification des aides sociales (séjours familles/enfants) : certains dossiers manquent de rigueur, nécessité d'une fiche récapitulative par dossier, anomalies constatées en faveur des personnels. Constatations mineures qui ne remettent pas en cause la justesse des aides attribuées.

- chèques vacances : irrégularité dans la constitution des dossiers mais mineure.

- pas d'irrégularités dans le versement des cotisations salariales et sociales, ni des salaires des personnels.

-pour le voyage à Ouessant, certains certificats manquaient mais les justificatifs ont pu être fournis après demande.

Les vérificateurs recommandent l'approbation des comptes de l'exercice 2007 par

l'Assemblée et émettent quelques suggestions : limiter les frais d'affranchissement avec l'utilisation des nouvelles technologies (sous réserve de modification des statuts d'après

P. Antoine), revoir le formalisme des lettres adressées au personnel afin d'éviter tout litige ultérieur, étudier la possibilité d'appréhender la technique comptable de gestion de fin d'exercice...

5) Approbation des comptes de l'exercice 2007

Soumis au vote de l'Assemblée, les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6) Nomination de deux vérificateurs pour l'année 2008

Flutra Ropars et Olivier Friedel se portent volontaires pour la vérification des comptes 2008.

7) Questions diverses

Une question est posée sur les informations transmises ou non au CAES concernant les suites du déménagement et l'évolution des prestations.

Le président répond qu'il n'est pas mieux informé que le reste du personnel (sic)

Une autre question sur le maintien ou non des activités est posée.

P. Antoine, s'interroge sur la réelle pertinence de leur maintien dans la mesure où règne une grande incertitude sur la possibilité de trouver des locaux adéquats et sur la demande effective concernant ces activités (peu de personnes en activité pourront s'y rendre seuls les personnels retraités et CNRS ...).

La suppression de ces activités supposera le licenciement des professeurs, dont le coût est estimé à 7000€ environ.

L'éventualité de la baisse des ressources issues des distributeurs (liée à la diminution des effectifs présents sur le site) voir la perte de celles-ci est posée et soulève des interrogations quant aux solutions éventuelles pour pallier à cette perte de revenus.

Possibilité de demander une augmentation de la subvention de l'Ecole ?

Le président envisage la possibilité de supprimer les subventions aux personnels retraités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h35.